

Vendredi 14 septembre
2018

Journal

des Nations Unies



Programme et ordre du jour des séances et des réunions

Vendredi 14 septembre 2018



Séances officielles

Pour connaître les changements apportés au lieu ou à l'heure des réunions d'aujourd'hui, veuillez consulter le Journal numérique à l'adresse <https://journal.un.org/fr>

Lancement du Journal numérique des Nations Unies

Conformément à la résolution 71/323 de l'Assemblée générale, une version numérique du *Journal des Nations Unies* est disponible à l'adresse <https://journal.un.org>. Ce site Web convivial multilingue est également compatible avec les téléphones intelligents et tablettes.

Conformément à la même résolution, tous les contenus liés aux séances officielles, y compris les aperçus, sont disponibles dans les six langues officielles, en vertu de l'article 55 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, tandis que les *autres réunions et éléments d'information continueront à être publiés en anglais et en français seulement.*

Assemblée générale

Soixante-douzième session

Conférence intergouvernementale sur un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale [webcast]

Première session

10 à 13 heures	15e séance plénière	Salle de conférence 3
15 à 18 heures	16e séance plénière	Salle de conférence 3

Profitez du nouveau service d'e-abonnement et recevez le *Journal* tôt le matin ! www.undocs.orgRejoignez-nous et soyez les premiers avertis lorsque le prochain numéro est disponible !
www.twitter.com/Journal_UN_ONUVisitez notre page ! [Journal des Nations Unies](#)Scannez le code QR (code-barre en deux dimensions) situé en haut à droite de cette page pour télécharger le *Journal* d'aujourd'hui.

18-13831F

*Pensons vert !*Merci de recycler 

Des renseignements d'ordre général, ainsi que les documents relatifs à la session, notamment les documents établis par le Président pour faciliter les débats, sont disponibles sur le site Web de la Conférence. Les États qui souhaitent s'inscrire sur la liste des orateurs sont invités à prendre contact avec la Division des affaires maritimes et du droit de la mer du Bureau des affaires juridiques.

Les délégations sont priées de fournir 20 exemplaires de la déclaration aux services techniques au plus tard une heure avant sa lecture.

Les délégations qui souhaitent diffuser leurs déclarations par le biais de la plateforme PaperSmart doivent en envoyer un exemplaire au moins *une heure* avant leur tour de parole. Le format PDF est préférable. La date de la séance et le point de l'ordre du jour doivent être indiqués dans le titre de la déclaration et dans la rubrique "Objet" du courriel. Les déclarations seront disponibles sur la plateforme PaperSmart après qu'elles auront été lues. Les délégations sont priées de fournir 20 exemplaires de la déclaration aux services techniques au plus tard *une heure* avant sa lecture.

La liste des manifestations parallèles est disponible sur le site Web de l'organe suivant : Conférence intergouvernementale sur un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale.

Documents : [A/CONF.232/2018/4](#), [A/CONF.232/2018/5](#) et [A/CONF.232/2018/3](#)

Liens : [Site Web](#), [PaperSmart](#) et [Manifestations parallèles](#)

Contacts : Charlotte Salpin (salpin@un.org) et Paper Smart (papersmart5@un.org)

Deuxième Commission

Réunion conjointe : Deuxième Commission et Conseil économique et social, conformément à la résolution [72/208](#)

10 h 30 à midi

 [\[webcast\]](#)

Salle du Conseil de tutelle

Réunion conjointe de la Deuxième Commission et du Conseil économique et social

Pour la documentation, prière de consulter le site Web. La réunion étant interactive, il ne sera pas établi de liste d'orateurs. Pour diffuser des déclarations par voie électronique, prière de cliquer sur le lien PaperSmart.

Les membres, ainsi que les observateurs, sont priés d'inscrire les noms de leurs représentants, représentants suppléants et conseillers sur le module "e-List des participants" sur le portail e-deleGATE.

Document : [A/RES/72/208](#)

Liens : [Site Web](#), [Portail e-deleGATE](#) et [PaperSmart](#)

Contacts : Krishnan Sharma, Bureau du financement pour le développement durable, DAES (sharmak@un.org); PaperSmart (pour la circulation électronique des déclarations) (papersmart2@un.org)

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

10 à 13 heures	Séance privée	Salle de conférence 10
	Séance exécutive	
15 à 18 heures	Séance privée	Salle de conférence 10
	Séance exécutive	

Conseil de sécurité**Groupe de travail informel sur la documentation et les autres questions de procédure**

10 à 13 heures	Séance privée	Salle de conférence 2
----------------	---------------	-----------------------

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud

15 à 18 heures	Séance privée	Salle de conférence 7
	Présentation du plan de travail du Groupe d'experts sur le Soudan du Sud constitué en application de la résolution 2428 (2018)	
	Débat sur le plan de travail du Groupe d'experts	
	Questions diverses	

Conseil économique et social**Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance**

Deuxième session ordinaire (12 au 14 septembre 2018)

8 à 9 heures		Salle de conférence 1
	<p>Séance d'information officielle sur l'analyse préliminaire par l'UNICEF des incidences de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement</p> <p>Analyse préliminaire par l'UNICEF des incidences de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement</p> <p>Lien : Renseignements supplémentaires</p>	
10 à 13 heures	4e séance plénière  [webcast]	Salle de conférence 1
	Débat structuré sur le financement des résultats attendus du Plan stratégique de l'UNICEF pour la période 2018-2021 - Point 5	
	Plan stratégique de l'UNICEF : prévisions financières actualisées pour la période 2018-2021 - Point 9	
	Collecte de fonds et partenariats privés : rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2017 - Point 10	
	Rapport conjoint sur le recouvrement des coûts - Point 11	

15 à 18 heures

5e séance plénière  [webcast]

Salle de conférence 1

Rapport au sujet de la visite sur le terrain du Bureau du Conseil exécutif - Point 12

Compte rendu de la visite conjointe faite par des membres des Conseils d'administration d'ONU-Femmes, du PAM, du PNUD/FNUAP/UNOPS et de l'UNICEF - Point 12

Projet de programme de travail pour la session de 2019 du Conseil d'administration - Point 3

Questions diverses - Point 13

Adoption des projets de décision - Point 14

Déclarations finales de la Présidence du Conseil d'administration et de la Direction générale de l'UNICEF - Point 15

Document : [E/ICEF/2018/20/Rev.1](#)

Conformément au paragraphe 2 de l'article 50 du Règlement intérieur et à l'annexe y relative, les délégations ayant le statut d'observateurs sont également tenues de communiquer par écrit, outre leurs pouvoirs, les points de l'ordre du jour qui les intéressent particulièrement et sur lesquels elles souhaitent intervenir.

Une version préliminaire de tous les documents de la session est disponible sur le site Web du Conseil d'administration.

La session de fond à venir sera économe en papier.

La page d'accueil du Conseil d'administration de l'UNICEF fournira un lien vers la plateforme PaperSmart.

Les délégations sont encouragées à apporter leurs ordinateurs portables, leurs tablettes tactiles ou autres dispositifs mobiles à la réunion afin d'accéder électroniquement aux documents et déclarations officiels à partir de la plateforme PaperSmart du Conseil d'administration.

Le temps de parole pendant le débat général est de 3 minutes par intervention pour les délégations qui s'expriment au nom de leur pays et de 5 minute(s) pour celles qui s'expriment au nom d'un groupe.

Les délégations prévoyant de faire des déclarations lors de la session sont priées de communiquer les versions électroniques au Bureau du Secrétaire du Conseil d'administration.

Le point de l'ordre du jour auquel la déclaration se rapporte doit être indiqué dans le titre de la déclaration et dans la rubrique "Objet" du courriel. Ces déclarations seront sous embargo jusqu'à ce que les interventions aient lieu, et affichées ensuite sur la plateforme PaperSmart.

Les délégations présentant des déclarations au cours du débat général et sur certains points de l'ordre du jour seront invitées par le Président à s'exprimer dans l'ordre de priorité suivant :

Membres du Bureau du Conseil d'administration de l'UNICEF souhaitant prendre la parole (selon leur rang)

Représentants de différents groupes d'États Membres des Nations Unies parlant au nom de leurs groupes, selon leur rang

Missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies ayant adressé une demande préalable par écrit au secrétariat de l'UNICEF pour prendre la parole à un moment précis (la priorité étant donnée aux membres du Conseil d'administration, suivis par les observateurs)

Les délégations sont invitées à envoyer ces demandes dans les meilleurs délais, en indiquant clairement en objet le titre et la date de la séance et le point de l'ordre du jour concernés.

Demandes reçues en séance au moyen du système électronique, par ordre d'arrivée

Les délégations sont priées d'apporter 10 de leurs déclarations aux fonctionnaires des conférences pour l'interprétation.

Afin que la session du Conseil d'administration soit pleinement accessible, il est rappelé aux participants quelques principes fondamentaux qui permettront à tous les délégués de profiter pleinement des avantages des délibérations

Dans la mesure du possible, les orateurs sont encouragés à se présenter et à lire et/ou à décrire verbalement les supports visuels à l'aide de diapositives, de diagrammes et de graphiques.

L'UNICEF est pleinement engagé dans la diversité et l'inclusion.

L'Organisation des Nations Unies fournit un éventail d'outils et de services en faveur des personnes handicapées par le biais de son Centre d'accessibilité (situé au premier sous-sol du bâtiment des conférences); une borne de service Accès + (attenante au comptoir d'information au niveau de l'entrée des visiteurs); et un Pôle Documents (dans le Salon des délégués).

L'UNICEF mettra avec plaisir les participants en contact avec le Pôle, lesquels peuvent aussi l'informer à l'avance des services qu'ils souhaitent recevoir.

Le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États se réunira quotidiennement de 08:30 à 09:30, dans la Salle de conférence E.

Liens :

[PaperSmart](#)

[Documentation préalable pour la session](#)

Contacts : Hikari Arai, Secrétariat, pouvoirs des représentants et ordre d'intervention des orateurs (harai@unicef.org); Dillon Leano, Secrétariat, soumission de déclaration (dleano@unicef.org)

Séances officielles à venir

Assemblée générale

Soixante-douzième session

18 septembre 2018

15 heures

Ire séance plénière  [\[webcast\]](#)

Salle de l'Assemblée générale

Ouverture de la session par la présidence de l'Assemblée générale

Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation

Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

Organisation des travaux de la session ordinaire 73 de l'Assemblée générale : lettre du Président du Comité des Conférences

Document : [A/73/369](#)

Réunion plénière de haut niveau, qui s'intitulera "Sommet de la paix Nelson Mandela" [\[webcast\]](#)

24 septembre 2018

9 h 30

Salle de l'Assemblée générale

9 h 30

Séance d'ouverture

10 h 30

Débat plénier

Une réunion plénière de haut niveau, qui s'intitulera "Sommet de la paix Nelson Mandela", sera organisée en application de la résolution [A/RES/72/243](#) du 22 décembre 2017 de l'Assemblée générale.

Une lettre émanant de la Présidence de l'Assemblée générale, datée du **7 août 2018**, a été envoyée à tous les représentants permanents et observateurs permanents.

L'inscription sur la liste des orateurs est ouverte depuis le 24 août 2018 à 9 heures.

Les délégations qui souhaitent s'inscrire sur la liste des participants doivent le faire par le biais du portail e-deleGATE.

Une liste provisoire d'orateurs sera circulée le 13 septembre 2018, en fonction des inscriptions reçues avant midi, le jour même.

Les délégations sont encouragées à respecter le temps de parole qui est de *trois minutes* pour les États Membres qui s'expriment au nom de leur pays et de *cinq minutes* pour les délégations qui s'expriment au nom d'un groupe d'États.

Document : [A/RES/72/243](#)

Réunion plénière de haut niveau pour célébrer et promouvoir la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires

26 septembre 2018

10 heures

Salle du Conseil économique et social

15 heures

Salle du Conseil économique et social

Une réunion plénière de haut niveau sera organisée en application de la résolution [72/251](#) du 24 décembre 2017 de l'Assemblée générale.

Des lettres émanant de la Présidence de l'Assemblée générale, datées du **8 août 2018** et du **21 août 2018**, ont été envoyées à toutes les missions permanentes et missions permanentes d'observation.

La liste des orateurs sera ouverte le 4 septembre 2018, à 10 heures.

Les délégations qui souhaitent inscrire des membres sur la liste des orateurs sont invitées à le faire par le biais du portail e-deleGATE.

Pour participer à la réunion plénière de haut niveau, les délégations devront présenter un laissez-passer spécial qui leur sera délivré par le Service du protocole et de la liaison.

Document : [A/RES/72/251](#)

Contact : Victor Leu (pour les questions sur la liste des orateurs) : leu@un.org

Réunion de haut niveau sur la lutte contre la tuberculose [webcast]

26 septembre 2018

10 h 30

Salle de conférence 4

Débat d'ouverture

Sur le thème : unis pour vaincre la tuberculose : une action mondiale urgente face à une pandémie

La liste des orateurs pour le débat plénier sera établie conformément à la pratique établie de l'Assemblée générale.

Les délégations sont encouragées à respecter le temps de parole qui est de *trois minutes* pour les États Membres qui s'expriment au nom de leur pays et de *cinq minutes* pour les délégations qui s'expriment au nom d'un groupe d'États.

Les États Membres qui ont communiqué à leurs groupes régionaux respectifs leur intention de prendre la parole lors du débat plénier sont priés de demander leur inscription sur la liste des orateurs via le module e-Speakers, qui sera disponible le 31 août 2018, à 10 heures, heure d'été de New York.

Un accusé de réception sera envoyé automatiquement dans l'heure qui suit le dépôt de la demande d'inscription.

Une liste d'orateurs sera distribuée avant la réunion de haut niveau.

Les deux tables rondes multipartites consécutives se tiendront en marge de la séance plénière.

Les débats des tables rondes multipartites seront interactifs, et il ne sera pas établi de liste d'orateurs.

Les délégations sont encouragées à respecter le temps de parole qui est de *deux minutes* pour les États Membres qui s'expriment au nom de leur pays et de *trois minutes* pour les délégations qui s'expriment au nom d'un groupe d'États.

Les États Membres sont invités à faire part de leur intention d'intervenir dans l'une des tables rondes multipartites, en indiquant le nom et la qualité de l'orateur, via le module e-Speakers, qui sera disponible le 31 août 2018, à 10 heures, heure d'été de New York.

Pour de plus amples renseignements, consulter la lettre émanant de la Présidence de l'Assemblée générale, datée du [16 août 2018](#).

Documents : [A/RES/71/159](#) et [A/RES/72/268](#)

Liens : [Accessibilité](#), [Site Web](#), [Lettre](#) et [e-Speakers](#)

Contacts : Yasmine Laabas (Observateurs de l'Assemblée générale - Liste des orateurs et manifestations d'intentions) (laabas@un.org); Département Halte à la tuberculose de

	l'OMS - Institutions spécialisées et entités des Nations Unies, fonds et programmes - Manifestations d'intentions (gtbprogramme@who.int)	
11 h 30	1er débat plénier	Salle de conférence 4
	En parallèle	
11 h 30	1re table ronde multipartite	Salle du Conseil de tutelle
	En parallèle	
15 heures	2e débat plénier	Salle de conférence 4
	En parallèle	
15 heures	2e table ronde multipartite	Salle du Conseil de tutelle
	En parallèle	
17 h 30	Débat de clôture	Salle de conférence 4

Troisième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles [\[webcast\]](#)

27 septembre 2018

10 heures	Débat d'ouverture	Salle de conférence 4
	<p>Sur le thème : multiplier les initiatives multipartites et multisectorielles nationales pour prévenir et éliminer les maladies non transmissibles dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030</p> <p>Les modalités de la réunion de haut niveau sont énoncées dans la résolution A/RES/72/274.</p> <p>La liste des orateurs pour le débat plénier sera établie conformément à la pratique établie de l'Assemblée générale.</p> <p>Les délégations sont encouragées à respecter le temps de parole qui est de <i>trois minutes</i> pour les États Membres qui s'expriment au nom de leur pays et de <i>cinq minutes</i> pour les délégations qui s'expriment au nom d'un groupe d'États.</p> <p>Les États Membres qui ont communiqué à leurs groupes régionaux respectifs leur intention de prendre la parole lors du débat plénier sont priés de demander leur inscription sur la liste des orateurs via le module e-Speakers, qui sera disponible le 31 août 2018, à 10 heures, heure d'été de New York.</p> <p>Un accusé de réception sera envoyé automatiquement dans l'heure qui suit le dépôt de la demande d'inscription.</p> <p>Une liste d'orateurs sera distribuée avant la réunion de haut niveau.</p> <p>Les observateurs qui souhaitent prendre la parole pendant le débat plénier sont priés de s'inscrire sur la liste des orateurs.</p> <p>Les deux tables rondes multipartites consécutives se tiendront en marge de la séance plénière.</p>	

Les débats des tables rondes multipartites seront interactifs, et il ne sera pas établi de liste d'orateurs.

Les délégations sont encouragées à respecter le temps de parole qui est de *deux minutes* pour les États Membres qui s'expriment au nom de leur pays et de *trois minutes* pour les délégations qui s'expriment au nom d'un groupe d'États.

Les États Membres sont invités à faire part de leur intention d'intervenir dans l'un des tables rondes multipartites, en indiquant le nom et la qualité de l'orateur, via le module e-Speakers, qui sera disponible le 31 août 2018, à 10 heures, heure d'été de New York.

Pour de plus amples renseignements, consulter la lettre émanant de la Présidence de l'Assemblée générale, datée du [16 août 2018](#).

Document : [A/RES/72/274](#)

Liens : [Accessibilité](#), [Site Web](#), [Lettre](#) et [e-Speakers](#)

Contacts : Cassandra Price Taveras (Observateurs de l'Assemblée générale - Liste des orateurs et manifestations d'intentions) (pricec@un.org); Bureau de New York de l'OMS - Institutions spécialisées et entités des Nations Unies, fonds et programmes - Manifestations d'intentions (nmajoor@whoun.org, i3@whoun.org)

11 heures	1er débat plénier En parallèle	Salle de conférence 4
11 heures	1re table ronde multipartite En parallèle	Salle du Conseil de tutelle
15 heures	2e débat plénier En parallèle	Salle de conférence 4
15 heures	2e table ronde multipartite En parallèle	Salle du Conseil de tutelle
17 h 30	Débat de clôture	Salle de conférence 4

Première Commission

Soixante-treizième session

4 octobre 2018

15 à 18 heures	Réunion d'organisation En vue d'examiner le programme de travail, le calendrier et le calendrier indicatif des débats thématiques provisoires	Salle de conférence 4
----------------	--	-----------------------

8 octobre 2018

10 à 13 heures	2e séance plénière Débat général sur tous les points de l'ordre du jour touchant le désarmement et la sécurité internationale Le débat général sur tous les points de l'ordre du jour relatifs au désarmement et à la sécurité internationale aura lieu du 8 au 17 octobre 2018.	Salle de conférence 4
----------------	--	-----------------------

Les délégations qui souhaitent inscrire des membres sur la liste des orateurs sont invitées à le faire par le biais du portail e-deleGATE.

Les demandes d'inscription au débat général concernant les points de l'ordre du jour renvoyés à la Commission doivent être présentées par les missions permanentes et les missions permanentes d'observation au moyen du système eSpeakers, disponible à compter du 11 septembre 2018. L'inscription sur la liste des orateurs pour le débat général est ouverte jusqu'au 9 octobre 2018, à 18 heures.

Il est rappelé aux délégations que, pendant le débat général, la durée des déclarations faites au nom d'un pays ne devra pas dépasser *huit minutes* et celles faites au nom de plusieurs délégations *treize minutes*.

Le débat thématique aura lieu du 17 au 31 octobre 2018. L'inscription sur la liste des orateurs pour les débats thématiques s'ouvrira le 11 octobre 2018 et se clôturera le 22 octobre 2018, à 18 heures.

En ce qui concerne les débats thématiques, le temps de parole est limité à *cinq minutes* pour les délégations qui s'expriment au nom de leur pays et à *huit minutes* pour celles qui s'expriment au nom de plusieurs délégations.

La composition des délégations (nom des représentants, représentants suppléants et conseillers) doit être enregistrée au moyen du module "eList of participants" sur le portail sécurisé e-deleGATE.

Les délégations qui souhaitent réserver des salles de conférence afin d'y tenir des consultations pendant la session sont priées de prendre contact avec le secrétariat de la Commission.

Les États Membres et les observateurs permanents peuvent obtenir des renseignements d'ordre général sur la Commission en consultant la page First Committee Place du portail e-deleGATE.

Les délégations qui souhaitent diffuser leurs déclarations par le biais de la plateforme PaperSmart doivent en envoyer un exemplaire au moins une heure avant leur tour de parole. Le format PDF est préférable. La date de la séance et le point de l'ordre du jour doivent être indiqués dans le titre de la déclaration et dans la rubrique "Objet" du courriel. Les déclarations seront disponibles sur la plateforme PaperSmart après qu'elles auront été lues. Les délégations sont priées de fournir 30 exemplaires de la déclaration aux services techniques au plus tard une heure avant sa lecture.

Document : [A/72/478](#)

Lien : [Portail e-deleGATE](#)

Contacts : Sonia Elliott (Secrétaire) elliotts@un.org; Alexander Lomaia (Vice-Secrétaire) lomaia@un.org; Irfan Soomro (Spécialiste des affaires intergouvernementales) soomroi@un.org; Dino Del Vasto (Assistant au service des séances – responsable de la documentation) del-vasto@un.org; Victor Leu (First Committee Place et projets de résolution/ responsable des décisions) leu@un.org; Lidija Komatina (Assistante au service des séances – responsable de la réservation des salles) komatina@un.org; Gerard Cianciulli (Responsable des listes des orateurs et des participants) cianciulli@un.org; Première Commission (wangxy@un.org); Michael Spies (Spécialiste des questions politiques du Bureau des affaires de désarmement) (spiesm@un.org)

Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

Soixante-treizième session

4 octobre 2018

10 heures

1e séance plénière  [\[webcast\]](#)

Salle de conférence 4

La séance d'ouverture aura lieu le jeudi 4 octobre 2018 à 10 heures dans la salle de conférence 4.

La liste des orateurs pour tous les points de l'ordre du jour sera ouverte le 17 septembre 2018 à 10 heures.

Les délégations qui souhaitent inscrire des membres sur la liste des orateurs sont invitées à le faire par le biais du portail e-deleGATE.

Les délégations sont encouragées à respecter le temps de parole qui est de *dix minutes* pour les États Membres qui s'expriment au nom de leur pays et de *quinze minutes* pour les délégations qui s'expriment au nom d'un groupe d'États.

La liste des orateurs sera établie en fonction du temps de parole imparti.

La composition des délégations (nom des représentants, représentants suppléants et conseillers) doit être enregistrée au moyen du module "eList of participants" sur le portail sécurisé e-deleGATE.

Toute demande de renseignements supplémentaires doit être adressée au secrétariat de la Commission.

Document : [A/72/481](#)

Lien : [Portail e-deleGATE](#)

Contact : Secrétariat de la Quatrième Commission (4thcommittee@un.org)

8 octobre 2018

15 heures

2e séance plénière  [\[webcast\]](#)

Salle de conférence 4

Les demandes de pétitionnaires qui souhaitent prendre la parole au titre du point de l'ordre du jour Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [point 62] doivent être soumises en ligne en complétant le formulaire.

Pour de plus amples détails, prière de voir le lien.

Les demandes seront acceptées du 29 août 2018, 9 heures, au 27 septembre 2018, 18 heures (heure de New York).

Le formulaire électronique doit être soumis avec une copie numérisée de la lettre demandant l'autorisation d'intervenir en qualité de pétitionnaire, laquelle doit être adressée au Président de la Commission, en précisant le territoire non autonome au titre duquel l'intervention sera faite, et signée à la main.

Pour de plus amples détails, prière de voir le lien.

Liens : <https://epetition.un.org>,
<http://www.un.org/en/decolonization/nonselvgovterritories.shtml> et [Portail e-deleGATE](#)

Contact : Secrétariat de la Quatrième Commission (4thcommittee@un.org)

Sixième Commission

3 octobre 2018

10 à 13 heures

Salle du Conseil de tutelle

Sixième Commission (Juridique)

La Commission tiendra sa première séance le 3 octobre à 10 heures dans la salle du Conseil de tutelle.

La Commission débutera ses travaux de fond pour la session.

L'inscription sur la liste des orateurs est ouverte pour tous les points de l'ordre du jour de la Commission.

Les demandes d'inscription de la part des missions permanentes et des États observateurs doivent être présentées par leurs interlocuteurs respectifs par l'intermédiaire du module e-Speakers sur le portail e-deleGATE.

Les organisations intergouvernementales et les entités dotées du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale, ainsi que le système des Nations Unies, les fonds et les programmes, les institutions spécialisées et les commissions régionales qui souhaitent s'inscrire sur les listes des orateurs pour le débat sur les points de l'ordre du jour renvoyés à la Commission doivent soumettre leurs demandes directement au secrétariat de la Commission.

Les noms des représentants, représentants suppléants et conseillers peuvent être enregistrés par le biais du module "e-List of participants" sur le portail e-deleGATE.

Pour toutes questions relatives à l'accès au portail e-deleGATE, prière de prendre contact avec le service d'assistance du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.

La plateforme PaperSmart est mise à disposition à titre de service supplémentaire à l'occasion de la soixante-treizième session de la Commission.

Les délégations qui souhaitent diffuser leurs déclarations par le biais de la plateforme PaperSmart doivent en envoyer un exemplaire au moins 1 heure(s) avant leur tour de parole. Le format PDF est préférable. La date de la séance et le point de l'ordre du jour doivent être indiqués dans le titre de la déclaration et dans la rubrique "Objet" du courriel. Les déclarations seront disponibles sur la plateforme PaperSmart après qu'elles auront été lues. Les délégations sont priées de fournir 30 exemplaires de la déclaration aux services techniques au plus tard 1 heure(s) avant sa lecture.

Les représentants des États Membres et des observateurs inscrits sur le portail e-deleGATE de la Commission lors de la soixante-treizième session seront automatiquement inscrits sur la liste électronique de la Commission.

Les représentants des observateurs non inscrits sur le portail e-deleGATE peuvent s'inscrire sur la liste électronique de la Commission en envoyant une demande au secrétariat de la Commission.

La liste électronique sera utilisée pour communiquer les informations relatives aux travaux de la Commission ainsi que les manifestations parallèles.

Des renseignements généraux sur la Commission, y compris des informations concernant la session 73, sont disponibles sur le site Web de la Commission.

Les séances de la Commission seront diffusées en direct sur le site Web de la télévision en ligne des Nations Unies.

Les vidéos d'archives seront disponibles sur la page du site Web de la télévision en ligne des Nations Unies consacrée à la Commission.

Contacts :

Papersmart (papersmart6@un.org, 917-367-9252)

Secretariat of the Committee (6thcommittee@un.org, 212-963-5331)

Aperçu des séances officielles

Jeudi 13 septembre 2018

Conseil de sécurité

 [archive vidéo]

8350e séance

La situation en Libye

Mission d'appui des Nations Unies en Libye - Rapport du Secrétaire général (S/2018/780)

L'ordre du jour est adopté sans objection.

Le Président invite le représentant de la Libye à participer à la séance, conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Le Président appelle l'attention sur le texte d'un projet de résolution figurant dans le document S/2018/836, présenté par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Le Conseil procède au vote sur le projet de résolution (S/2018/836) dont il est saisi.

Décision : le projet de résolution (S/2018/836) obtient 15 voix et est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2434 (2018).

8351e séance

Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

L'ordre du jour est adopté sans objection.

Le Président invite le représentant de la Colombie à participer à la séance, conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Le Président appelle l'attention sur le texte d'un projet de résolution figurant dans le document S/2018/834, présenté par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Le Conseil procède au vote sur le projet de résolution (S/2018/834) dont il est saisi.

Décision : le projet de résolution (S/2018/834) obtient 15 voix et est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2435 (2018).

8352e séance

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2018/800)

L'ordre du jour est adopté sans opposition.

La Présidente invite M. Michael Keating, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie; M. Francisco Madeira, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie and et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie; et Mme Phumzile Mlambo Ngcuka, Directrice exécutive de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, à participer à la séance conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Le Conseil commence son examen du point de l'ordre en entendant des exposés de M. Keating, M. Madeira (via visioconférence depuis Mogadishu) et Mme Mlambo-Ngcuka.

La Présidente invite le représentant de la Somalie à participer à la séance conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Des déclarations sont faites par les représentants des pays ci-après : Royaume-Uni, Éthiopie, État plurinational de Bolivie, Côte d'Ivoire, Pérou, Suède, France, Chine, Pays-Bas, Kazakhstan, Guinée-équatoriale, Pologne, Koweït et Fédération de Russie; ainsi que par la Présidente, parlant en sa qualité de représentante des États-Unis.

Le Conseil entend une déclaration du représentant de la Somalie.

Assemblée générale

Soixante-douzième session

 [archive vidéo]

115e séance plénière

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (Article 19 de la Charte) (A/72/713/Add.6) - Point 140

L'Assemblée générale prend note que la Libye a effectué les versements nécessaires pour ramener ses arriérés en deçà du montant calculé selon l'Article 19 de la Charte (A/72/713/Add.6).

Consolidation et pérennisation de la paix - Point 65

L'Assemblée générale reprend l'examen du point 65 de l'ordre du jour.

L'Assemblée générale décide, en vertu de l'article 81 de son règlement intérieur, de réexaminer la disposition figurant au paragraphe 3 de sa résolution 72/243 (décision 72/564 A)

L'Assemblée générale décide que la séance plénière d'ouverture de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, qui prendra le nom de Sommet de la paix Nelson Mandela, sera également marquée par des déclarations du Président de la République sud-africaine et du Premier Ministre de l'Irlande (décision 72/564 B)

L'Assemblée générale termine ainsi ce stade de l'examen du point 65 de l'ordre du jour.

Exploitation et atteintes sexuelles : application d'une politique de tolérance zéro - Point 131

a) Rapport du Secrétaire général (A/72/751 et A/72/751/Corr.1)

b) Projet de résolution (A/72/L.69)

Le représentant de l'Égypte (au nom du Bangladesh, de la Chine, de l'Éthiopie, de la Jordanie, du Maroc, du Nigéria et du Pakistan) fait une déclaration, au cours de laquelle il présente le projet de résolution A/72/L.69.

Le représentant du Secrétariat fait une déclaration.

L'Assemblée générale adopte le projet de résolution A/72/L.69 (résolution 72/312).

La représentante des États-Unis explique le vote après le vote.

L'Assemblée générale termine ainsi son examen du point 131 de l'ordre du jour.

Conférence intergouvernementale sur un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale

Première session

 [archive vidéo]

14e séance plénière

L'aperçu de la 14e séance de la Conférence intergouvernementale sur un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale paraîtra dans le prochain numéro du *Journal* (No 2018/178).

Conformément à la résolution 71/323 de l'Assemblée générale, les documents publiés dans les sections ci-après sont disponibles *seulement en anglais et en français*.

Autres réunions

Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu'elles ont été reçues et n'impliquent l'expression d'aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Sauf indication contraire, les réunions annoncées sous cette rubrique sont publiques.

Vendredi 14 septembre 2018

Groupe des 77 (sur la Deuxième Commission et des questions connexes)

Midi à 15 heures Réunion privée Salle de conférence B

15 à 18 heures Réunion privée Salle de conférence B

Groupe des 77 (sur la Troisième Commission et des questions connexes)

15 à 18 heures Réunion privée Salle de conférence 7

Groupe des pays les moins avancés (au niveau des experts)

15 à 18 heures

Réunion privée

Salle de conférence 9

Manifestation intitulée “Dialogue entre penseurs mondiaux : la coopération Sud-Sud de la Chine dans le domaine de l’agriculture” à l’occasion de la Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (A/RES/58/220) (coorganisée par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et le Programme des Nations Unies pour le développement)

10 heures à midi 30

Salle de conférence 5

Contact : Shams Banihani (shams.banihani@unssc.org; 646-781-4125)

Conférences de presse

Salle des conférences de presse (S-0237)  [webcast]

Pour la liste complète des conférences de presse, prière de cliquer sur le lien www.un.org/sg/spokesperson/confschedule.asp.

Autres réunions à venir

Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu'elles ont été reçues et n'impliquent l'expression d'aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Sauf indication contraire, les réunions annoncées sous cette rubrique sont publiques.

Groupe Asie-Pacifique (réunion mensuelle)

17 septembre 2018

11 à 13 heures

Privée

Salle de conférence 1

Réunion d'information officielle sur la réunion de l'Instance mondiale dédiée aux infrastructures de 2018 (A/RES/72/208) (coorganisée par le Département des affaires économiques et sociales /Bureau du financement du développement durable et des banques multilatérales de développement)

17 septembre 2018

9 h 30 à 11 heures

Salle de conférence 11

Contact : Mathieu Verougstraete (verougstraete@un.org; 917-367-4242)

Réunion d'information officieuse sur les questions en suspens concernant le projet de convention générale sur le terrorisme international (A/RES/72/123) (organisée par la Mission permanente du Pérou)

18 septembre 2018

10 à 13 heures

Privée

Salle de conférence 6

Contacts : Angel Homa (ahorna@unperu.org; 212-937-0562) et Jason Mestanza (jmestanza@unperu.org; 212-937-0573)

Manifestation intitulée "Garder confiance dans le maintien d'une paix durable : les femmes de foi en tant qu'actrices du changement" (A/RES/66/221) (organisée par le Bureau de la prévention du génocide et de la responsabilité de protéger)

20 septembre 2018

13 h 15 à 14 h 30

Salle de conférence 1

Contact : Simona Cruciani (cruciani@un.org)

Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (réunion mensuelle)

20 septembre 2018

10 heures

Privée

Salle de conférence 5

Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (réunion mensuelle)

21 septembre 2018

15 à 18 heures

Privée

Salle de conférence 8

Manifestation intitulée "Programmes sans drogue : l'expérience d'ONG russes" (organisée par la Mission Permanente de la Fédération de Russie)

3 octobre 2018

15 heures à 16 h 30

Salle de conférence 9

Elena Mukhametzyanova (elenamfarussia@yahoo.com; 212-535-4387)

Informations générales, Signatures et ratifications, Documents publiés au Siège de l'Organisation des Nations Unies et Manifestations parallèles

Pour plus de détails sur les Informations générales, les Signatures et ratifications et les Documents publiés au Siège de l'Organisation des Nations Unies et Manifestations parallèles, prière de consulter le *Journal numérique* (<https://journal.un.org>).

Communications à la rédaction

Les contenus à insérer dans le programme de séances officielles du *Journal* doivent être soumis par l'entremise du Système de gestion des contenus du Journal (Journal Content Management System, JCMS; <https://journal.un.org/jcms>). *L'heure limite* de soumission de contenus pour inclusion dans le *Journal* du lendemain est 18 h 30 *pour le programme des réunions*, et 19 heures pour *l'aperçu*.

Prière d'adresser les contenus liés aux réunions officielles sur des projets de proposition convoquées par des missions permanentes, aux autres réunions et aux manifestations parallèles à Mme Lilian Delgado (courriel journal@un.org; tél. 1 (212) 963-3888 et 963-0493; *bâtiment du Secrétariat, 12^e étage*). *L'heure limite* de soumission est 18 heures au plus tard *deux jours précédant la publication*. *Le bureau du Groupe du Journal ouvre à 15 heures*.

Publié au Siège, à New York, par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.